



ATLAS DE PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE

- Comité Départemental N°1
- Définition des sous-unités paysagères
Sarthe
- 05/09/14



ORDRE DU JOUR

CSST5 Unités et familles de paysages

- Présentation de la démarche
- Rappel de définitions
- Présentation de la carte des unités paysagères
- Principe de définition d'une unité paysagère
- Cadre du travail en séance



Vu d'ici

2

Rappel de définitions



Une unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de formes de ces caractères.

Dans les Atlas de paysages, les unités paysagères sont identifiées à l'échelle du 1:100 000 ; elles correspondent à l'expression « paysage donné » employée dans la Convention Européenne du Paysage.

Les sous-unités paysagères sont les subdivisions des unités paysagères. Ces subdivisions se justifient par des variations des composants paysagers, variations liées à la morphologie, à la fonctionnalité, à l'usage ou une différenciation à une échelle moindre.

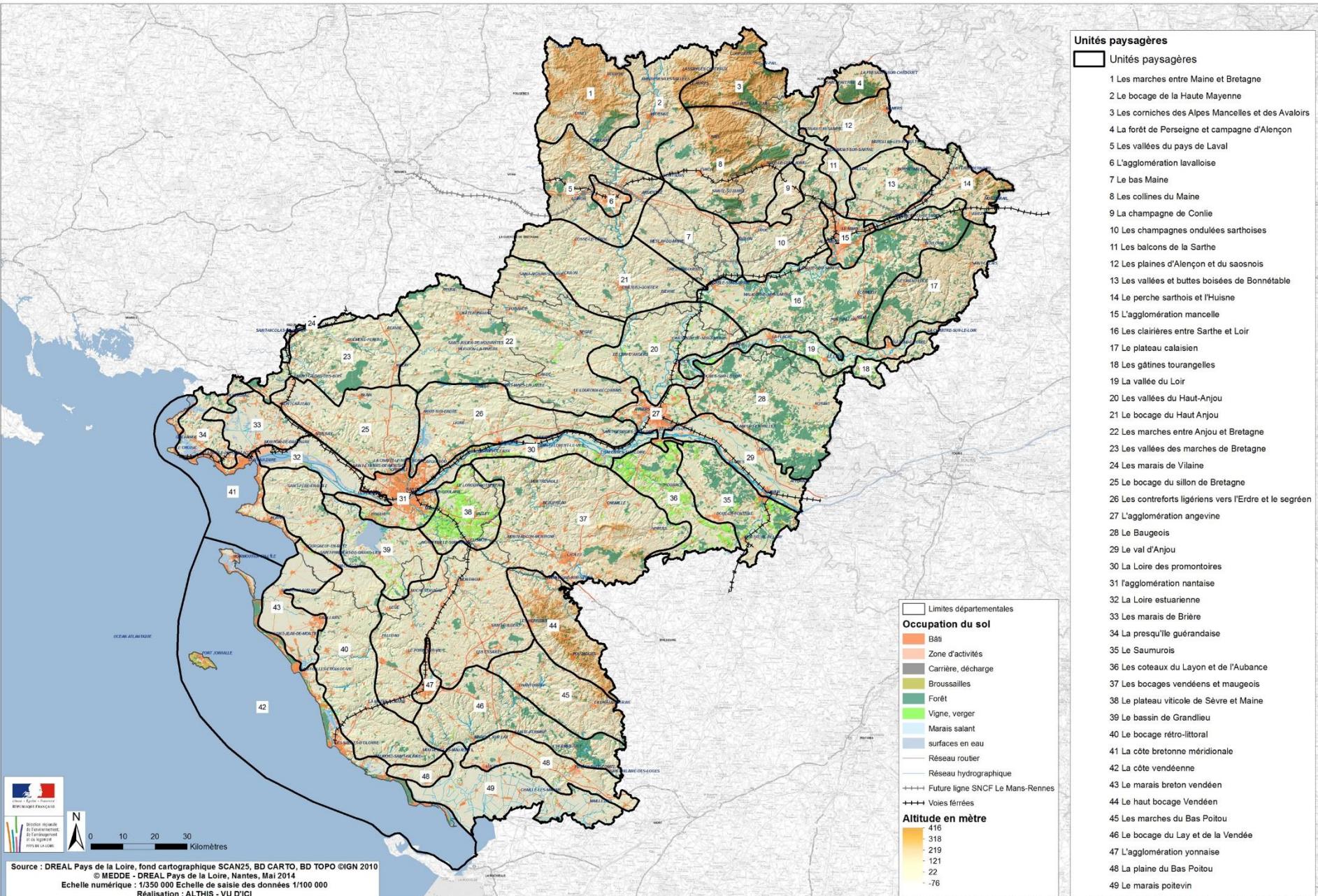
Les sous-unités paysagères, éventuellement identifiées à l'échelle de l'Atlas, peuvent permettre de faire le lien avec les inventaires paysagers réalisés à des échelles plus fines, notamment dans le cadre des SCoT ou PLU .

Vu d'ici



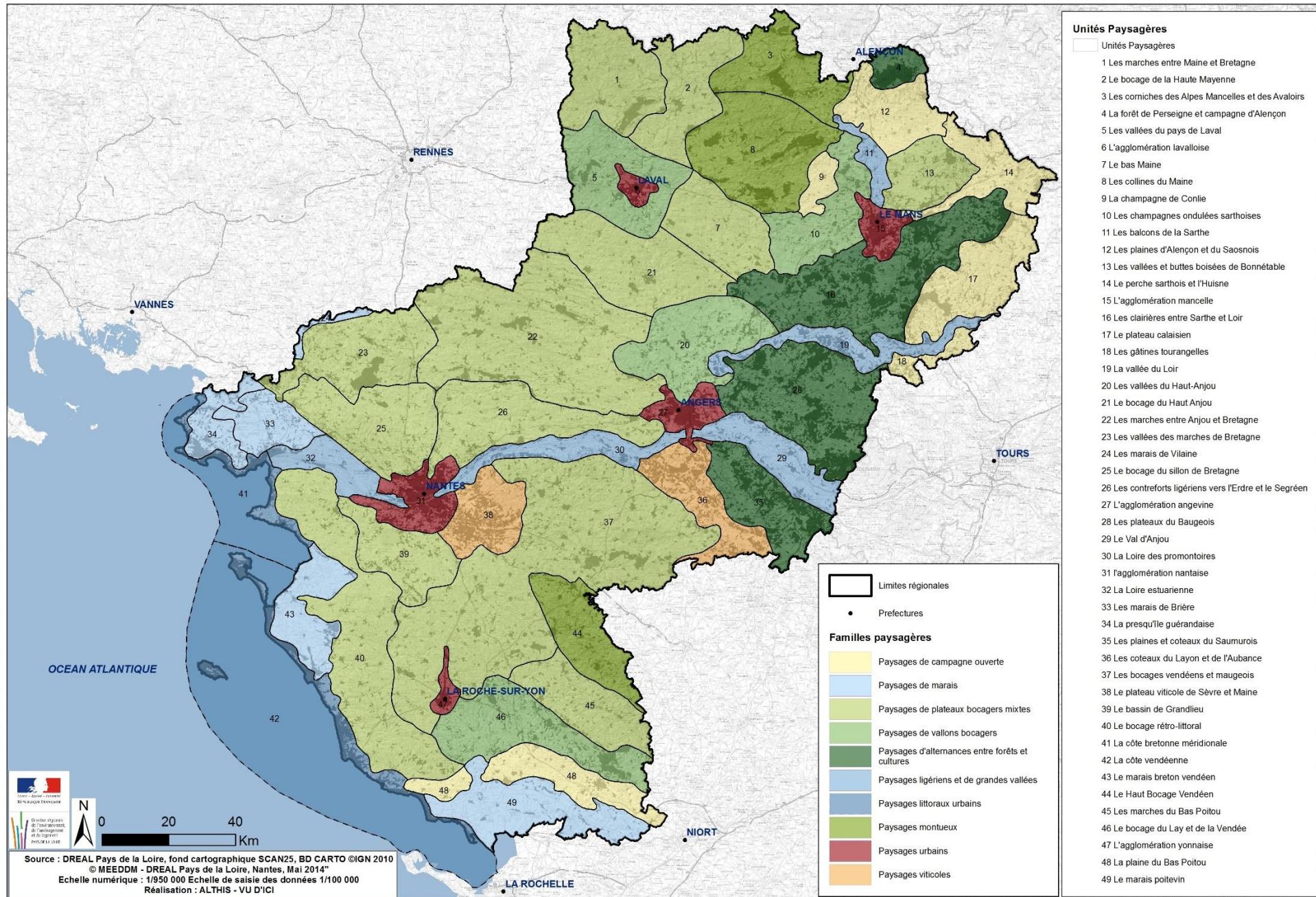
Présentation des unités régionales

Carte des unités paysagères des Pays de la Loire



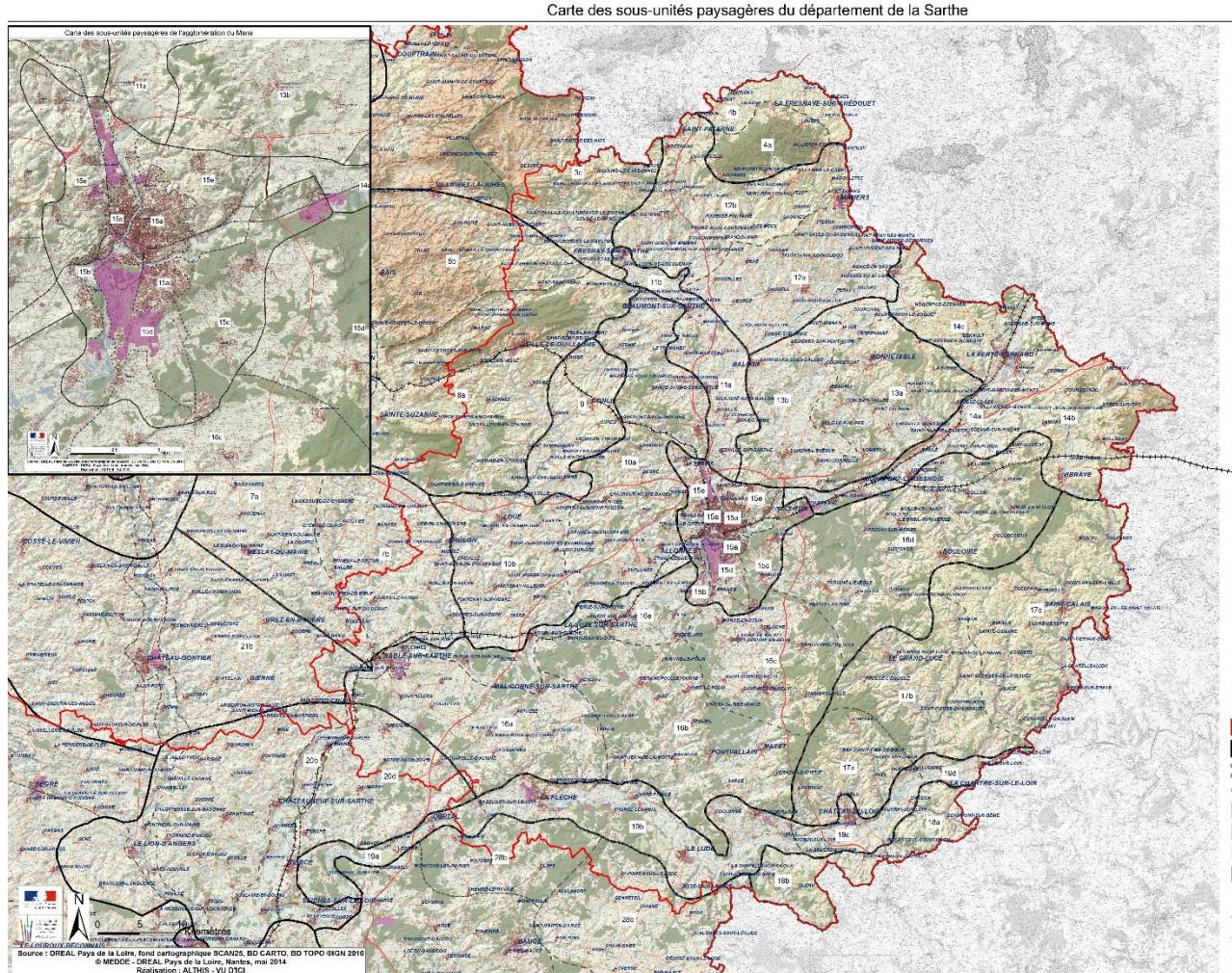
Présentation des familles aéographiques

Carte des familles géographiques des unités paysagères des Pays de la Loire



Présentation des unités paysagères départementales

- 3 - Les corniches des Alpes Mancelles et des Avaloirs
- 4 - La forêt de Perseigne et campagne d'Alençon
- 8 - Les collines du Maine
- 9 - La Champagne de Conlie
- 10 - Les champagnes ondulées sarthoises
- 11 - Les balcons de la Sarthe
- 12 - Les plaines d'Alençon et du Saosnois
- 13 - Les vallées et buttes boisées de Bonnétable
- 14 - Le perche sarthois et l'Huisne
- 15 - L'agglomération mancelle
- 16 - Les clairières entre Sarthe et Loir
- 17 - Le plateau calaisien
- 18 - Les gâtines tourangelles
- 19 - La vallée du Loir
- 20 - Les vallées du Haut-Anjou
- 28 - Le Baugeois



Vu d'ici

Paysages de plateaux bocagers mixtes



7 – Le bas Maine :

Très proche en ambiance de l'unité paysagère voisine du Haut Anjou, ce plateau bocager est marqué par la présence de grandes infrastructures qui ont contribué à faire éclater sa maille bocagère.

13 - Les vallées et buttes boisées de Bonnétable :

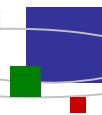
Seule unité paysagère de la famille sur plateau calcaire, ce paysage bocager se structure sur un réseau de fossés et de mares et est ponctué de buttes boisées voir de petits ensembles forestiers.

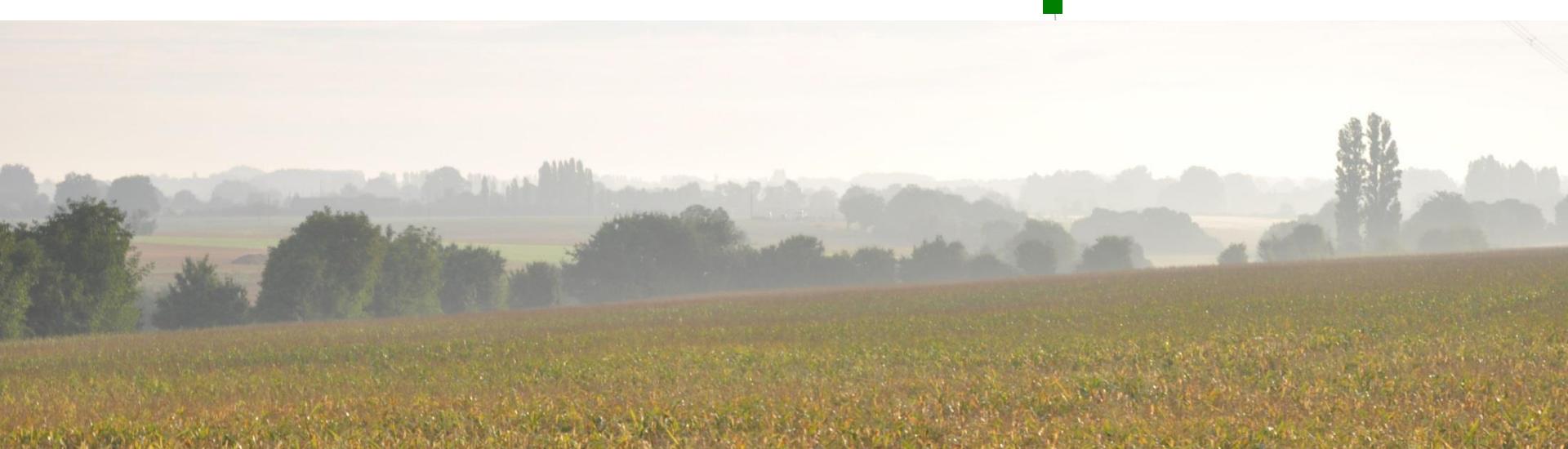
21 - Le bocage du Haut Anjou :

Ce grand plateau bocager quasi plan et incisé par son réseau hydrographique fait la transition notamment par la typologie architecturale entre l'Anjou et la Mayenne. La maille bocagère y est souvent très distendue voir a disparu dans certains secteur ce qui dégage de larges panoramas sur le secteur.

- Des paysages de bocage au maillage de haies plus ou moins dense
- Un relief de plateau ondulé plus ou moins incisé par le réseau hydrographique
- Des paysages d'alternance
- Un habitat dispersé intégré au cadre végétal

Vu d'ici





10 - Les champagnes ondulées sarthoises :

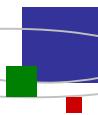
Si la toponymie de cette unité évoque plus des grandes plaines céréalières, la perception de ce territoire révèle plus un paysage alternant des vallées et de petites collines (souvent boisées) à maille bocagère lâche (notamment sur les plateaux où l'on peut retrouver des lambeaux de grandes cultures)

20 - Les vallées du Haut-Anjou :

Très proche en ambiances de l'unité paysagère du bocage du Haut Anjou, elle s'en distingue par la confluence des trois vallées (Mayenne-Sarthe-Loir) qui amène outre des jeux de covisibilités spécifiques des ambiances de prairies bocagères humides (avec les Basses Vallées d'Anjou) et des paysages horticoles (vergers...).

- Des paysages de bocage
- Un maillage bocager plus ou moins dense
- Un relief très moutonné, dominé par la succession des vallons
- Des paysages d'alternance
- Un habitat généralement dispersé intégré à un cadre végétal

Vu d'ici





3 - Les corniches des Alpes Mancelles et des Avaloirs :

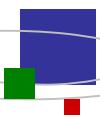
Véritable point haut de la région, cette unité paysagère se caractérise par des promontoires boisés et des vallées encaissées qui offrent toute proportion gardée des ambiances montagnardes.

8 – Les collines du Maine :

Dans le prolongement de l'unité paysagère précédente, les collines boisées du Maine délimitent visuellement des micro-paysages bocagers singuliers avec leur propre identité culturelle (les Couëvrons, belvédère urbain de sainte Suzanne, contreforts de la forêt de Sillé le Guillame). Ces crêtes boisées marquent les horizons des paysages de l'ouest sarthois et du nord Mayenne.

- Des reliefs qui contrastent et émergent du territoire régional, paysages insolites
- Effets de promontoire, de belvédère depuis les hauteurs, créant la surprise en lisière
- Paysages patrimoniaux, naturels & bâtis

Vu d'ici





9 - La champagne de Conlie :

D'emprise réduite cette unité paysagère exprime les caractères identitaires des paysages de Champagne avec un grand patchwork ouvert sur une plaine calcaire quasi horizontale. Du fait de la petite échelle de l'unité, les horizons sont fermés par les reliefs des unités voisines.

12 - Les plaines d'Alençon et du Saosnois :

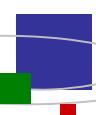
Usuellement appelée plaine, cette unité paysagère de grands champs ouverts est en fait relativement ondulée. Elle s'appuie sur un relief de cuesta avec vallées plus humides souvent ourlées d'un petit réseau bocager spécifique.

14 - Le perche sarthois et l'Huisne

Si elle correspond bien aux ambiances de campagne ouverte de la famille, cette unité paysagère se distingue par sa variété : elle alterne les jeux de collines souvent boisées (caractéristique du Perche) et la présence de la vallée de l'Huisne au large fond ouvert et plat.

- **Un paysage de grandes cultures offrant des vues lointaines dégagées**
- **Ponctuations et animations instaurent un parcours visuel dynamique**
- **L'importance du rapport à l'eau**
- **Les silhouettes des villages en point de repère**
- **De grands axes rectilignes**

Vu d'ici





17 - Le plateau calaisien :

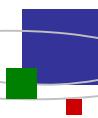
Cette unité paysagère s'appuie sur un plateau calcaire ouvert par de grandes cultures et incisé de vallées secondaires plus encaissées, habitées et végétalisées débouchant vers la Braye ou Le Loir.

18 - Les gâtines tourangelles :

Cette unité paysagère répond dans ses caractères au plateau calaisien ; elle en est le pendant paysager au sud de la vallée du Loir.

- **Un paysage de grandes cultures offrant des vues lointaines dégagées**
- **Ponctuations et animations instaurent un parcours visuel dynamique**
- **L'importance du rapport à l'eau**
- **Les silhouettes des villages en point de repère**
- **De grands axes rectilignes**

Vu d'ici



Les paysages urbains



15 - L'agglomération mancelle :

À la confluence de la Sarthe et l'Huisne, la ville du Mans est aussi à l'articulation de plusieurs unités paysagères contrastées (les champagnes ondulées sarthoises, les Balcons de la Sarthe, Le Perche sarthois et l'Huisne, les clairières entre Sarthe et Loir). Sa silhouette urbaine est clairement marquée par la ville médiévale sur son promontoire rocheux au bord de la Sarthe, qui semble la faire « flotter comme un navire » sur les quartiers environnants. Cette dernière est d'ailleurs très perceptible depuis les points hauts à l'extérieur de la ville. Ainsi la cathédrale Saint Julien qui signale le Mans depuis l'autoroute A28. Son extension importante déploie aujourd'hui un vaste paysage urbain composite s'articulant sur un important carrefour autoroutier qui fait souvent du Mans un territoire de passage.

On ignore habituellement que le Mans est une des villes d'art les plus captivantes de France. Les voyageurs pressés qui traverse la capitale du Maine n'en voient que les banales avenues des quartiers neufs. Certains vont jusqu'à la cathédrale dont le chevet magnifique se déploie comme un éventail ajouré au-dessus de la Place des Jacobins, mais ils ne s'aventurent guère dans le vieux Mans qui se dresse sur son éperon bordure de la Sarthe. » Georges Pillement – Saccage de la France

- **Une implantation historique liée à l'eau, une géographie encore présente**
- **Un paysage densément urbanisé induisant une échelle de perception limitée**
- **« Coté pile », quelques silhouettes spécifiques et identitaires notamment des cœurs historiques**
- **« Coté face », banalisation des paysages sur les zones d'extension des agglomérations et des entrées de ville, impact majeur des infrastructures**

Vu d'ici

Les paysages d'alternances entre forêts et cultures



4 - La forêt de Perseigne et campagne d'Alençon :

Dominant le paysage alentour sur une longue crête à l'instar des forêts des Alpes Mancelles, la forêt de Perseigne se distingue par ses ambiances majestueuses de hêtraie. Dans le creux des lisières se lovent des bourgs marquant la charnière entre la forêt et la plaine d'Alençon au Sud ou les territoires plus bocagers du nord.

16 - Les clairières entre Sarthe et Loir :

Les clairières sont généralement confuses, densément investies par du bocage, des petits bois, des fruitiers qui cloisonnent les paysages, constituant un patchwork hétérogène. Seule la grande clairière du Belinois se distingue par ses ambiance de plaine céréalière.

28 - Le Baugeois :

Les clairières se caractérisent principalement par de larges ondulations, soulignées par le patchwork des couleurs et textures des champs (aussi bien au niveau de la terre qu'au niveau des cultures) qui dessinent des lignes douces et souples mais aussi par quelques haies bocagères, de qualité et densité variable. Évènement topographique instaurant une dynamique physique et visuelle, les vallées du Baugeois sont densément végétalisées notamment par de grandes peupleraies. On distinguera particulièrement la grande clairière ouverte du Noyantais qui répond à celle du Savignéen sur le département voisin.

- **Une alternance entre paysages fermés et semi-ouverts**
- **Effets de lisières des forêts et bois**
- **Le mystère des ambiances boisées**

Vu d'ici



11 – Les balcons de la Sarthe :

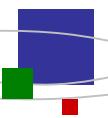
Si la Sarthe dans sa partie aval est plus discrète dans le paysage, elle développe dans cette unité des ambiances spécifiques liées notamment à la topographie de ses coteaux qui crée de véritables balcons sur la rivière et jouent de covisibilités sur la plaine alluviale.

19 – La vallée du Loir :

Si sa vallée est véritablement très large et marquante, le Loir est une rivière mystérieuse et finalement peu visible, que l'on croise au détour d'un bourg, d'une ville souvent marqué par un riche patrimoine (La flèche, le Lude, Château du Loir...). Le fond de vallée souvent densément végétalisé et fermé. Des coteaux viticoles et arboricoles affirmés marquent l'horizon de ces paysages valléens.

- **Des paysages de forte valeur patrimoniale**
- **Un paysage à dominante horizontale, importance des jeux visuels au fil de l'eau ou des prairies**
- **Des coteaux marquants, structurant le paysage**

Vu d'ici



Répartition en 3 groupes autour de la carte départementale des unités paysagères validées et des sous-unités paysagères proposées:

1. Travail sur les éléments de caractère de l'unité et surtout sur les éléments particuliers qui distinguent l'unité (à l'appui de la grille)
2. Vérification des limites proposées pour les sous unités (proposition de limites alternatives éventuelles)
3. Proposition d'une dénomination alternative si besoin pour la sous unité
4. Mise en commun finale

